



L'essentiel de l'activité 2023

Fédération de la
MARNE





Jour après jour, ici comme ailleurs, le Secours populaire, association reconnue d'utilité publique, agit pour un monde plus juste et plus solidaire, en permettant à chacun de s'émanciper et trouver sa place de citoyen, là où il vit, travaille ou étudie. Issu du peuple, animé par lui, le

matériel, alimentaire, médical, moral, juridique, de la formation, de l'insertion sociale et professionnelle, ainsi que de l'accès au droit, à la culture et aux loisirs, au numérique, etc. Bénévoles comme partenaires, entreprises et donateurs, adultes comme enfants dès le plus jeune âge... tout le monde est invité à passer à l'action, à s'émanciper, à

Secours populaire promeut une relation d'égal à égal véritablement unique et un accueil inconditionnel. Présent partout, au bout de la rue comme au bout du

Secours populaire
Tout ce qui est
humain est nôtre

vivre la solidarité jour après jour. Ancrant sa vision sur la volonté d'un monde plus solidaire, le Secours populaire s'abstient de tout clivage: il rassemble et crée

monde avec son réseau de partenaires, il valorise systématiquement l'initiative comme mode d'action. L'association est profondément décentralisée et chacun peut ainsi agir : actions d'urgence, actions dans la durée, accompagnement global, sur les plans

du lien autour des valeurs partagées. Son engagement est un combat. Un mode d'action. Il est sur le pont. Là où ça bouge. Là où ça compte. Il a, tout naturellement, un rôle de vigie vis-à-vis des pouvoirs publics.

98

féderations

90 000

bénévoles

655

Comités locaux

PRECARITE ALIMENTAIRE

L'association a reçu de nouvelles subventions visant à lutter contre la précarité alimentaire à travers le programme Mieux Manger Pour Tous, ainsi que des soutiens financiers venant renforcer les mesures d'accompagnement et de logistique liées à la dotation de produits alimentaires obtenus dans le cadre du Soutien Européen à l'Aide Alimentaire.

SOLIDARITE MONDE

L'association a appelé à la solidarité concernant les urgences liées aux séismes à la frontière entre la Turquie et en Syrie ainsi qu'au Maroc sur lesquelles les collectes ont été importantes. Des appels aux dons ont également été lancés pour les inondations en Libye, en Arménie et en faveur de la Palestine.

39^{ème} CONGRES NATIONAL

La préparation des congrès départementaux et l'organisation du 39^{ème} congrès national du Secours populaire a réuni à Strasbourg 1 200 congressistes, en présence de nombreux partenaires d'Europe, du monde et d'Outre-mer (135 représentants de 57 pays) et 71 enfants « copain du monde ». Ce rendez-vous a été un grand moment d'échanges fédérateur, porteur de sens et d'engagement sur le thème « Pour un monde plus juste et plus solidaire ».



Le mot de la trésorière

VERONIQUE
OUDOT

En 2023, malgré un contexte national et international marqué par des difficultés et des inquiétudes, le Secours populaire français a pu poursuivre et même amplifier ses actions en direction des personnes qui, en France et dans le Monde sont victimes des catastrophes naturelles, des conflits et des violences, de la montée de la pauvreté et de la misère. Si le Secours populaire français et ses 90 000 collecteurs, animateurs, bénévoles ont, tout au long de l'année assuré leurs missions de soutien à celles et ceux qui souffrent, c'est parce qu'ils ont pu compter sur la générosité sans failles des donatrices et donateurs qui ont toujours répondu présents aux appels aux dons que nous avons lancés.

Dans la Marne, ce sont 13 770, donateurs, collecteurs-animateurs-bénévoles et partenaires qui ont contribué à aider et soutenir 13 500 personnes dont 42 % d'enfants, dans notre département et au-delà des frontières. Les actions les plus variées ont été menées en France (aide alimentaire, vestimentaire, loisirs, sports, vacances, culture, santé...) et dans le Monde (projets en Haïti et Madagascar, séismes Turquie/Syrie, Maroc, Libye). Ce bilan nous donne l'occasion une fois de plus, de les remercier très sincèrement pour la confiance qu'ils et elles accordent au Secours populaire français. En même temps que nos remerciements sincères et nos souhaits à poursuivre leur soutien à poursuivre leur soutien pour faire face aux difficultés grandissantes. Nous tenons ici à vous informer très précisément de l'utilisation que nous avons faite des dons que vous nous avez confiés pour agir auprès des plus fragiles.



Témoignage

Yacouba, Reims

Je viens d'arriver, c'est un peu dur pour moi. Entre les démarches d'inscriptions, la carte de transport, le logement, il y a beaucoup à payer d'un coup. C'est un bon coup de pouce pour le démarrage, pour me stabiliser.

C'est une bonne aide, elle est la bienvenue !

Yacouba, étudiant aidé par le Secours populaire français à Reims

”

4,1 millions

de personnes aidées en France et dans le monde



accès alimentaire



accès aux soins et à la prévention



fêtes de fin d'année



accès aux vacances



accès à la culture



accès au logement



accès au sport



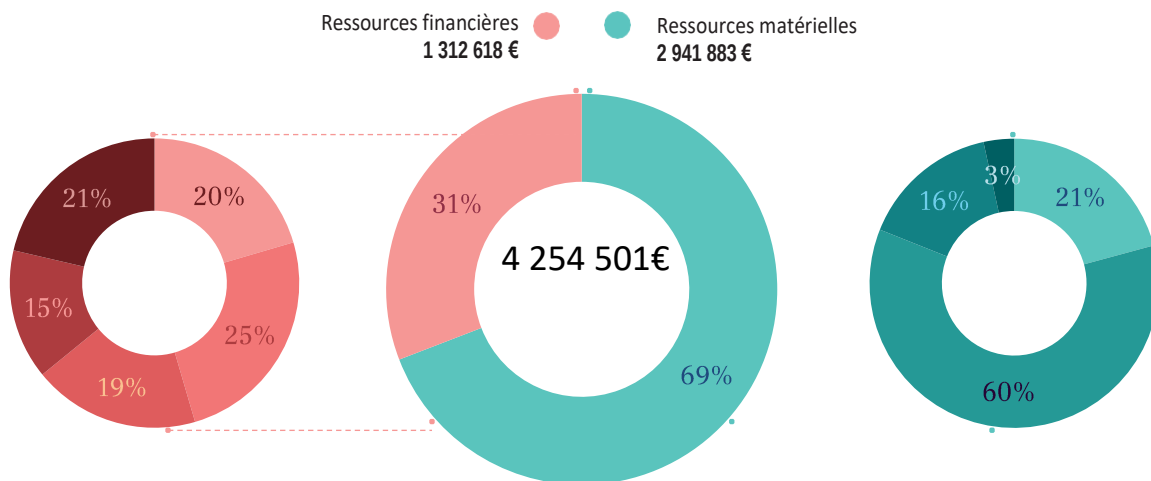
accompagnement juridique

Des ressources départementales diversifiées

Le SPF dispose d'une variété de sources de financement qui lui garantit son indépendance. Les dons matériels, les prestations en nature et le bénévolat représentent **69%** de l'ensemble des ressources, il faut noter la diversité des ressources financières, composées de ressources issues de la générosité du public pour **20%**

(réparties entre dons de particuliers, mécénat et legs), de subventions pour **25%**, de produits d'initiatives de collecte populaire (braderies, etc.) pour **19%** et de participations des destinataires de la solidarité pour **15%**, avec pour principe le non assistanat et la préservation de la dignité.

Répartition des ressources financières et matérielles en 2023



Répartition des ressources financières

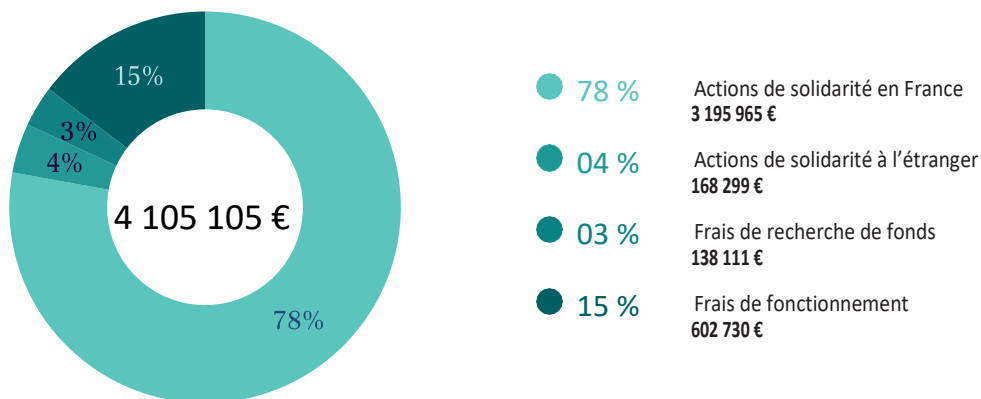
- **20 %** Produits de la générosité du public (dons, legs, mécénat)
268 592 €
- **25 %** Subventions
328 277 €
- **19 %** Produits d'initiatives de collecte (braderies, tombolas, manifestations, etc.)
244 583 €
- **15 %** Participations des destinataires de la solidarité
190 768 €
- **21 %** Autres produits divers
280 398 €

Répartition des ressources matérielles

- **21 %** Produits alimentaires
611 464 €
- **60 %** Bénévolat
1 772 765 €
- **16 %** Dons en nature neufs
457 241 €
- **03 %** Prestations en nature
100 413 €

Emploi des ressources financières et matérielles en 2023

Hors dotations aux provisions, résultat de l'exercice et reports en fonds dédiés



Avec 100€ de générosité du public



Les contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature représentent l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association des biens ou d'autres services à titre gratuit. Elles concernent notamment la valorisation des **94 851 heures** de bénévolat, les prestations gratuites, les mises à disposition de locaux, la mise à disposition de salariés en mécénat de

compétence, les produits alimentaires issus des collectes alimentaires ou du SEAA (Soutien européen à l'aide alimentaire), les dons en nature neufs. En 2023, elles représentent **2 941 883 €**, soit **69%** du total des ressources dont **42%** au titre du bénévolat en France et dans le Monde.

Effet multiplicateur de la solidarité

Avec 100 € de recettes financières, le SPF a réalisé pour **262 €** d'actions de solidarité matérielle et financière en France et dans le Monde.

100 € → **262 €**



94 851

heures de bénévolat ont été réalisées cette année.

Gâce à l'engagement des bénévoles, vos dons agissent. L'effet multiplicateur, ou effet levier, illustre la complémentarité des solidarités financière et matérielle. Il est calculé à partir du montant de nos missions sociales en France et dans le Monde (dépenses financières et valorisation des contributions volontaires en nature).

Cette somme est ensuite rapportée aux ressources financières utilisées en 2023 (c'est le total des ressources financières diminué des reports de fonds dédiés sur l'année suivante). Ce ratio illustre précisément l'importance de la mise en mouvement du bénévolat et de la complémentarité nécessaire des différentes formes de solidarité populaire. Cet effet multiplicateur permet chaque année au Secours populaire de mettre en œuvre de nombreuses actions de solidarité en France et dans le monde.

Patrimoine



2 118 307 €

Locaux
Terrains et bâtiments



21 434 €

Matériel logistique
Chambres froides, racks de
stockage, etc.



66 288 €

Matériel de
transport



2 572 €

Matériel de bureau et
informatique

Fonds dédiés

Les fonds dédiés représentent les ressources qui n'ont pas été totalement consommées durant l'année 2023 et que l'association s'engage à utiliser conformément aux souhaits des donateurs.

Fin 2023, les fonds dédiés représentent **37 537** euros.

Trésorerie

La trésorerie comprend les valeurs mobilières de placement et les disponibilités.

Elle s'élève à **1 328 311** euros fin 2023, en augmentation de **04%** par rapport à 2022.

Ces fonds se retrouvent sur nos comptes bancaires au 31 décembre 2023. Ils seront dépensés en fonction des plans d'action prévus par le département.

Ce niveau de trésorerie nous permet de mettre en place nos projets d'actions de solidarité prévus et d'être sereins vis à vis du court terme et non-dépendants d'organismes gouvernementaux ou locaux.

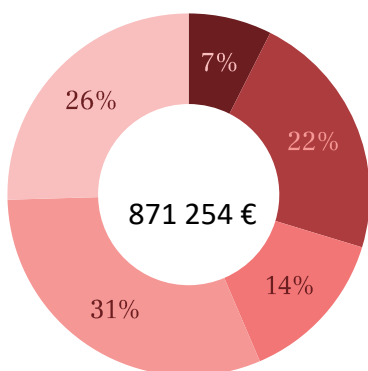
Politique de réserves

Le Secours populaire a su se constituer des réserves suffisantes pour faire face aux aléas de collecte et aux événements exceptionnels. Lors de catastrophes naturelles ou d'urgence, elles permettent au Secours populaire de débloquer rapidement des fonds pour agir sur le terrain. Elles permettent aussi la continuité des actions de l'association en cas de situation financière difficile, due par

exemple à une baisse des ressources. Le Secours populaire préconise comme règle de bonne pratique en matière de réserves de disposer de l'équivalent de 6 à 9 mois de dépenses globales pour les comités locaux, et de 9 à 12 mois pour les fédérations départementales. Au niveau national en 2023, les réserves représentent 8,5 mois de dépenses globales.

Solidarité en France

Répartition des budgets selon l'activité



26 %	Pauvreté Précarité	221 722 €
31 %	Alimentaire	269 875 €
14 %	Animation du réseau solidarité en France	120 919 €
22 %	Vacances et Journées bonheur	193 968 €
07 %	Pères Noël verts	64 770 €

Témoignage

Houria Tareb,
Secrétaire Nationale

“ Au lendemain de la pandémie et d'années d'inflation, nous dressons le constat alarmant d'une pauvreté qui s'enracine en France. Une pauvreté qui a poussé près de 3,7 millions de personnes à franchir les portes de notre association pour demander de l'aide en 2023, soit 6% de plus qu'en 2022. L'accès aux droits, porté par nos 90 000 bénévoles, est alors essentiel pour ouvrir les horizons lorsque les portes se ferment inlassablement en raison de la pauvreté. ”

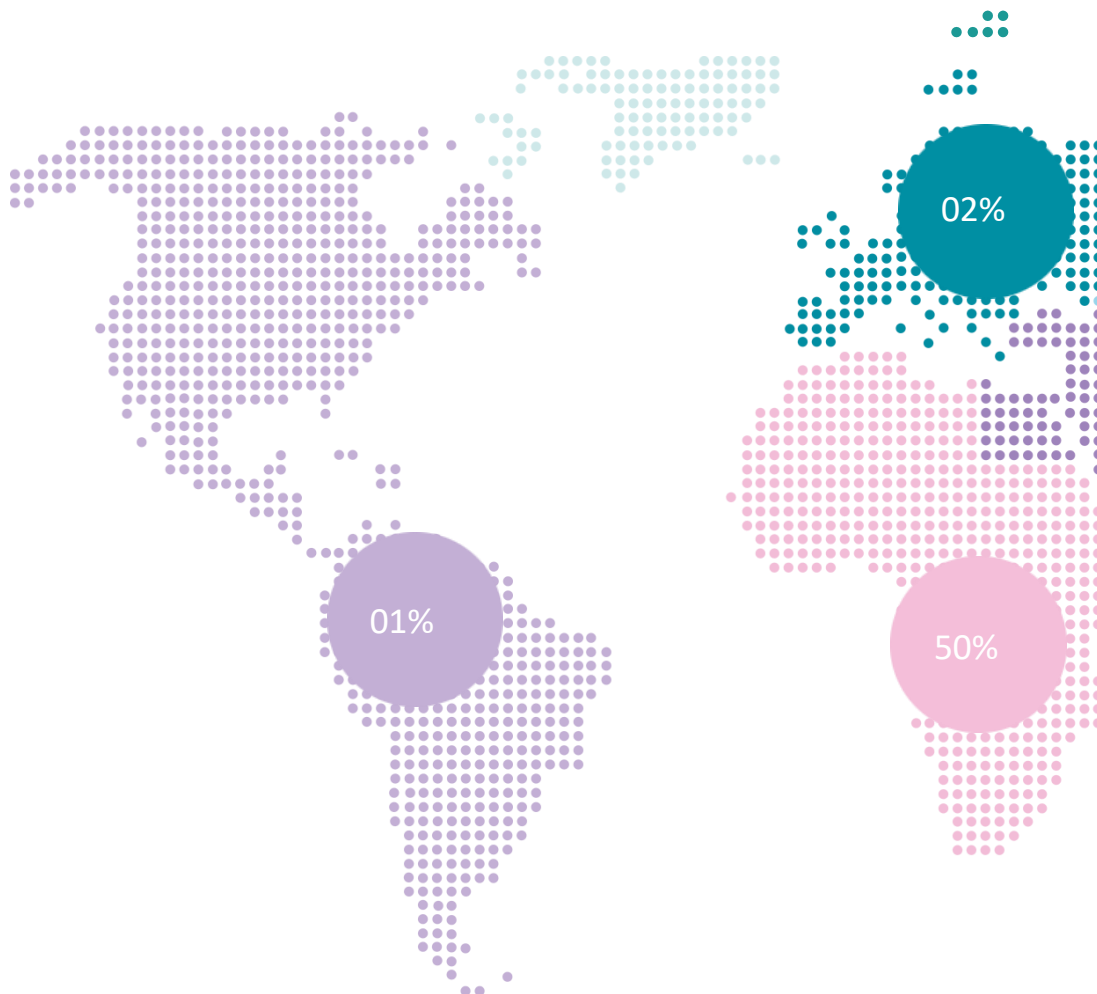


La solidarité hors de nos frontières

Alors que les besoins sont criants en France, le Secours populaire n'oublie pas les populations confrontées à des situations dramatiques sur d'autres continents. C'est pourquoi il s'efforce de « mondialiser la solidarité » en menant des programmes de développement dans une cinquantaine de pays. Que ce soit sur des

programmes de sécurité alimentaire, de scolarisation, de santé, d'accès aux soins... le Secours populaire agit toujours à l'international avec des partenaires locaux. Ce sont eux les mieux à même d'identifier les besoins des populations dans le respect de leurs habitudes culturelles. Ils peuvent ainsi agir vite et dans la durée.

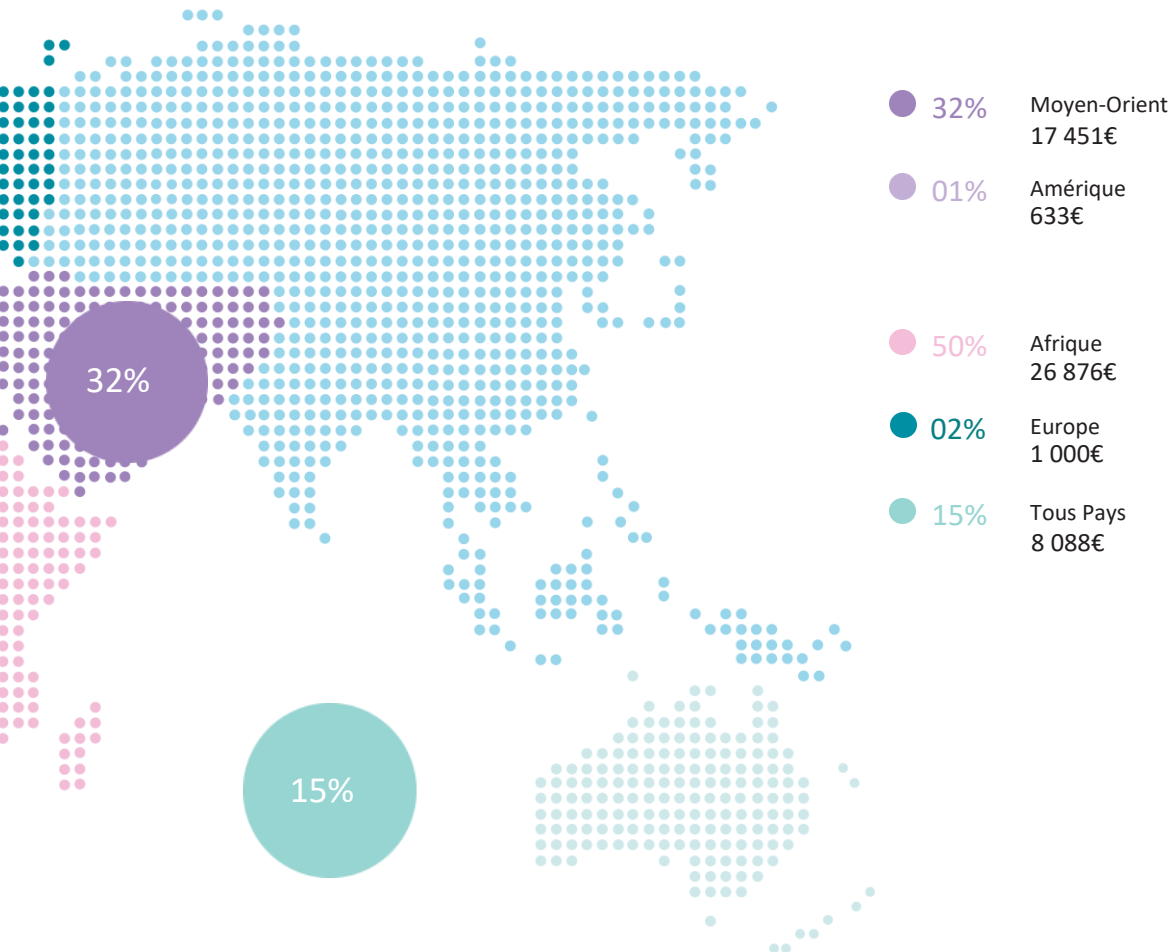
Répartition des budgets selon la zone géographique



Témoignage

Anna Aleksangan, coordinatrice de programmes à la Winnet Goris Development Foundation,
partenaire arménien du Secours populaire

Nous avons mis à disposition le centre d'artisanat de Winnet pour mettre à l'abri les familles déplacées du Haut-Karabagh les plus vulnérables. Grâce au soutien du Secours populaire, nous leur avons offert du repos, des repas et des vêtements chauds, une présence chaleureuse, la possibilité d'une douche et d'être assisté sur le plan sanitaire !





Pas d'action Sans don

Votre soutien est
indispensable pour que nous
puissions continuer à agir.



contact@spf51.org

Toutes les informations de ce document sont issues des rapports, moral et financier, disponibles sur le site internet ou obtenus sur simple demande écrite.

Photos : © Maïté Baldi / SPF – Lisa Miquet / SPF – Pascal Montary / SPF -
Yoann Léguistin / SPF – Mahadi Diouara - Nathalie Bardou / SPF – Céline
Scaringi / SPF